



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/032

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2020 : VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 15

Date de convocation : 11 mars 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 11 mars 2021

**Le 18 mars de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVÉRIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme Perpignaa- Goulard
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. Aulanier
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	A		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. Claverie
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. Clément
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAudeau Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Lemire, secrétaire de séance.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/032

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2020 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable,
Vu la délibération n° 2020-048 du 12 juin 2020 relative au vote du budget Primitif du budget principal,
Considérant l'avis favorable du bureau,

Monsieur le Président et Monsieur Tamarelle ayant quitté la salle, Madame Martinez, désignée, demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif 2020 du budget principal comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	22 257 154,25	G	23 368 408,75
	Section d'investissement	B	5 873 656,96	H	4 365 273,15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	6 590 468,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 404 425,69 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	28 130 811,21	= G+H+I+J	35 728 576,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 814 179,07	L	686 924,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 814 179,07	= K+L	686 924,44
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	22 257 154,25	= G+I+K	29 958 877,72
	Section d'investissement	= B+D+F	7 687 836,03	= H+J+L	6 456 623,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	29 944 990,28	= G+H+I+J+K+L	36 415 501,00

Fait à Martillac, le 18 mars 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

